



## LETTRE D'INFORMATION N°1

### Édito :

#### Création formelle de la Commission agricole et agro-alimentaire internationale

Le décret n°2019-519 du 24 mai 2019 qui réforme la gouvernance de FranceAgriMer a institué une commission « agricole et agro-alimentaire internationale » inter-filières. Elle est chargée d'informer les pouvoirs publics et les filières sur les actions de chacun, de proposer des plans d'action coordonnés sur des pays ou des thématiques ciblés, d'identifier des actions collectives potentielles pour appuyer les filières agricoles et agro-alimentaires et suivre leur mise en œuvre, sur tout sujet relatif au développement international du secteur.

Cette commission regroupe quatre grands types d'acteurs : l'Administration dans toutes ses composantes, ainsi que les opérateurs publics et privés de l'Etat, les régions, les interprofessions et fédérations professionnelles des secteurs agricole et agroalimentaire.

L'arrêté portant composition de cette commission a été signé le 19 août 2019. Cependant, une commission expérimentale a déjà commencé à travailler depuis un an sur quatre grandes thématiques structurées en groupes de travail (« Pays », « Route de la Soie », « SPS », et « Outil commun d'analyse statistique »). Cette lettre d'information a pour but de vous tenir informés de l'avancée des activités de chaque groupe de travail.

Les dirigeants des différentes structures participantes sont actuellement sollicités pour nommer leur représentant dans cette commission. Ils sont invités à nous faire part de leur réponse **avant le 20 septembre**, pour une première réunion à l'automne qui permettra d'effectuer un bilan des travaux réalisés et de tracer des perspectives pour le futur.

Christine Avelin,  
Directrice Générale de FranceAgriMer

## Actions en cours :

### I/ Groupe de travail « Pays » :

#### ALLEMAGNE



### Restitutions en région de l'étude sur les besoins des circuits de distribution allemands.

Une première restitution a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet à Brest dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> édition de l'Open de l'International, journée d'information et de networking organisée par Bretagne Commerce International, qui a réuni plus de 1 000 entreprises (lire [article](#) correspondant sur le site de FranceAgriMer).

Deux réunions auront lieu les 11 et 25 septembre prochains, respectivement à Strasbourg et à Caen, organisées par les AREA Grand Est et Normandie. Ces réunions délivreront des informations concrètes aux exportateurs français pour développer des parts de marché et identifier les secteurs et produits porteurs. Elles s'appuieront sur l'étude réalisée dans le cadre des actions de la Commission Internationale / pays prioritaires en cofinancement Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Business France et FranceAgriMer.

Pour demander à recevoir cette étude, cliquez sur le [lien Business France](#).

Contact : Mme Véronique LOOTEN (FAM) [veronique.looten@franceagrimer.fr](mailto:veronique.looten@franceagrimer.fr)

### Une mobilisation lors du salon ANUGA (Cologne) du 5 au 9 octobre 2019

La 100<sup>ème</sup> édition de ce salon incontournable de l'alimentation sera l'occasion de réunir les entreprises autour de la destination Allemagne. Business France est chargé de mettre en place 7 pavillons France, où 200 entreprises et 8 partenaires régionaux seront présents pour valoriser le savoir-faire des entreprises françaises.

Au démarrage de ce salon, se tiendra notamment une table ronde « Objectif Allemagne » proposant divers ateliers destinés aux exportateurs de produits agroalimentaires français qui souhaitent investir ou réinvestir le marché allemand.

Contact : Carolina DUBOIS (BF) [carolina.dubois@businessfrance.fr](mailto:carolina.dubois@businessfrance.fr), Adeline NOËL-GRAUTMANN (BF) [adeline.noel-grautmann@businessfrance.fr](mailto:adeline.noel-grautmann@businessfrance.fr)

## JAPON



### Animation de la Fan zone de la ville de Tokyo à l'occasion de la Coupe du monde de rugby

Le lancement du projet de promotion de produits agroalimentaires français à l'occasion de la Coupe du monde de rugby a été confirmé. Cette opération de promotion se déroulera dans une Fan zone de la municipalité de Tokyo à l'occasion de la diffusion de plusieurs matchs du premier tour de la compétition les 20, 21 et 22 septembre, 5 et 6 octobre, 12 et 13 octobre, et 19 et 20 octobre.

Contacts : M. Hubert LEVY (CNPA) [hubert.levy@cnpa.asso.fr](mailto:hubert.levy@cnpa.asso.fr) ; M Régis RAFFIN (FAM) [regis.raffin@franceagrimer.fr](mailto:regis.raffin@franceagrimer.fr)

### Première restitution à Toulouse de l'étude sur les réseaux d'importateurs et de distributeurs au Japon

L'étude qui devrait être disponible dans les prochains jours fera l'objet d'une première restitution le 30 septembre à Toulouse dans les locaux de l'Agence Régionale de Développement Economique Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. La restitution sera assurée par M. Loïc GAVET de Business France Tokyo. Des témoignages d'entreprises d'Occitanie sont également prévus parmi celles qui ont réalisé une mission de prospection en 2018 et celles qui participent à la mission Occitanie Japon cette année mi-septembre. La matinée se terminera par des contacts individuels avec les entreprises.

Contacts : Mme Sothy SAM (Adocc) [sothy.sam@agence-adocc.com](mailto:sothy.sam@agence-adocc.com) ; Mme Griselda BASSET [griselda.basset@businessfrance.fr](mailto:griselda.basset@businessfrance.fr) ; M Régis RAFFIN (FAM) [regis.raffin@franceagrimer.fr](mailto:regis.raffin@franceagrimer.fr)

## CÔTE D'IVOIRE



### Lancement de l'étude Côte d'Ivoire sur les acteurs amont et aval

L'équipe du cabinet Blézat consulting composée de personnes qualifiées dans les filières agricoles et agroalimentaires associée par groupement avec un partenaire ivoirien, Logistics & Supply Chain Consulting, s'est vu confier le 1 juillet la réalisation de l'étude sur les acteurs amont et aval du marché ivoirien et leurs contraintes (chaîne logistique et chaîne du froid). Une réunion téléphonique de suivi est prévue le 20 septembre. L'objectif est de disposer des résultats de l'étude pour une présentation aux Interprofessions et aux entreprises à l'occasion du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA - 22 novembre au 1er décembre 2019).

Contact : M Régis RAFFIN (FAM) [regis.raffin@franceagrimer.fr](mailto:regis.raffin@franceagrimer.fr)

## Projet de « *side event* » en Côte d'Ivoire

Un projet de « *side event* » dans le cadre du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA - 22 novembre au 1er décembre 2019) dont la France sera pays à l'honneur, est à l'étude et devrait prévoir sur deux jours :

- une présentation des résultats de l'étude amont et aval aux entreprises françaises,
- une présentation de l'offre française aux entreprises ivoiriennes,
- des visites de terrain (exploitations, industries de transformation, points de vente, etc.).

Si la date reste à fixer, elle pourrait coïncider avec la visite du salon par le ministre français chargé de l'agriculture M. Didier GUILLAUME prévue le 23 novembre pour l'inauguration du salon et la journée de la France.

Contacts : Mme Sarah LAFFON (GNIS) [sarah.laffon@gnis.fr](mailto:sarah.laffon@gnis.fr) ; M Régis RAFFIN (FAM) [regis.raffin@franceagrimer.fr](mailto:regis.raffin@franceagrimer.fr)

## MEXIQUE



## Lancement d'une Veille agricole et agro-alimentaire Mexique

Le 17 juillet dernier, le premier numéro de la Veille Mexique est paru. Cet outil d'information bimensuel et gratuit sera diffusé à titre de test jusqu'au printemps 2020. À destination des administrations et des professionnels français, il a pour but de mettre en lumière, selon l'actualité, les articles clés portant sur les thèmes suivants :

- sécurité sanitaire des aliments,
- actions de coopération de nos concurrents dans le secteur agricole et agroalimentaire,
- stratégie d'entreprises de groupes locaux ou de groupes étrangers au Mexique,
- évolutions/tendances du marché agro-alimentaire local,
- actualité liée à la mise en place de l'accord de libre-échange avec l'Union Européenne.

Si vous souhaitez la recevoir, merci de confirmer votre inscription à l'adresse suivante : [reglementaire-agro@businessfrance.fr](mailto:reglementaire-agro@businessfrance.fr)

Contact : Mme Véronique LOOTEN (FAM) [veronique.looten@franceagrimer.fr](mailto:veronique.looten@franceagrimer.fr)

## Etude sur les grands groupes agroalimentaires mexicains

Afin d'inciter les entreprises françaises à s'intéresser à l'exportation vers le Mexique et y développer leurs parts de marché, il est prévu d'identifier au travers d'une étude les stratégies des grands groupes agroalimentaires mexicains, leurs besoins en produits/ingrédients et équipements afin de cerner l'offre française adaptée.

L'appel d'offres publié au Journal Officiel le 4 juillet dernier est en cours. La restitution de l'étude est prévue pour le second semestre 2020.

Contact : Mme Véronique LOOTEN (FAM) [veronique.looten@franceagrimer.fr](mailto:veronique.looten@franceagrimer.fr)

## Informer les entreprises sur les opportunités ouvertes par l'accord UE-Mexique

Les opportunités qui s'ouvrent aux entreprises françaises lorsque l'accord UE-Mexique entrera en vigueur ne sont pas bien connues des entreprises. L'élaboration d'un document pédagogique est donc prévue pour présenter l'intérêt du marché mexicain et lister les étapes prévues par l'accord, notamment pour les différentes catégories de produits concernées par les baisses de droits de douane. Ce document sera présenté au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Contact : Mme Véronique LOOTEN (FAM) [veronique.looten@franceagrimer.fr](mailto:veronique.looten@franceagrimer.fr) ; Florence VERRIER (Conseillère Agricole au Mexique) [florence.verrier@dgtresor.gouv.fr](mailto:florence.verrier@dgtresor.gouv.fr)

## II/ Groupe de travail « Nouvelles Routes de la Soie »

L'étude économique sur le volet ferroviaire de cet immense plan d'infrastructures chinois poursuit son cours. Conduite par l'AFRAA (Association France Russie pour l'agroalimentaire, devenue Association France Eurasie pour l'agroalimentaire - AFEAA), les résultats de cette étude seront livrés vers le mois de novembre. En plus d'évaluer la viabilité technique et économique d'une liaison ferroviaire régulière entre la France et la Chine, elle devrait proposer des solutions concrètes. C'est la piste de Dourges (Pas-de-Calais) qui semble se confirmer comme point de départ de l'opération. Située à 30 km au sud de Lille, cette ville héberge en effet l'un des seuls hubs ferroviaires permettant à l'instar de Paris de faire venir des marchandises en train depuis la France entière.

Contact : Inna KRIVOSHEVA (Association France Eurasie pour l'Agroalimentaire) [contact@afraa.fr](mailto:contact@afraa.fr)

## III/ Groupe de travail « SPS »

### Formations des entreprises aux exigences sanitaires de l'exportation

#### BREXIT :

Ce mardi 10 septembre, le Ministère de l'agriculture organise une réunion "d'information sur les contrôles sanitaires et phytosanitaires qui seraient déployés en France en cas de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne sans accord" au 1er novembre 2019. Elle concernera les contrôles aux frontières à l'importation ainsi que la certification à l'exportation applicable aux animaux vivants, aux produits animaux, aux aliments pour animaux et aux végétaux. La réunion se déroulera de 14h à 16h30 au Ministère de l'Agriculture, 78 rue de Varenne (salle Gambetta). Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir confirmer votre participation à l'adresse mail : [sdasei.dgal@agriculture.gouv.fr](mailto:sdasei.dgal@agriculture.gouv.fr).

#### AUTRES :

La 7<sup>ème</sup> édition de l'Open de l'International à Brest fut l'occasion de délivrer aux entreprises une formation sur les aspects sanitaires de l'export. Co- animée par FranceAgriMer et le référent export de la DRAAF, l'objectif était d'aider à identifier les acteurs compétents et les démarches à entreprendre pour les agréments, la certification, la priorisation, etc. La même formation a été dispensée par FranceAgriMer et la DGAL le 4 juillet à la Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot, à Cahors. Des représentants de la DGAL et de la DDCSPP sont intervenus et ont expliqué leur rôle dans les procédures d'exportation. D'autres formations en ligne, en particulier à destination des primo-exportateurs, sont par ailleurs en préparation.

Contact : Marie-Hélène ANGOT (FAM) [marie-helene.angot@franceagrimer.fr](mailto:marie-helene.angot@franceagrimer.fr) ; Léonor HUGOT (FAM) [leonor.hugot@franceagrimer.fr](mailto:leonor.hugot@franceagrimer.fr)

## Elaboration d'un guide « Qui Fait Quoi ? » sur l'export

Ce travail issu de la Commission Internationale poursuit son cours, suite à la volonté exprimée par les professionnels d'obtenir un support « Qui Fait Quoi ? » relatif aux procédures liées à l'export. De nombreux acteurs interviennent (DGAL, DDPP, FAM, Interprofessions, CAA, etc.), l'objectif est donc d'expliquer le rôle de chacun sur les différentes étapes : constitution et évaluation des agréments, ouvertures de marché, blocage de conteneurs, etc. Ce document synthétique devrait être disponible dans le courant de l'automne.

Contact : Marie-Hélène ANGOT (FAM) [marie-helene.angot@franceagrimer.fr](mailto:marie-helene.angot@franceagrimer.fr) ; Léonor HUGOT (FAM) [leonor.hugot@franceagrimer.fr](mailto:leonor.hugot@franceagrimer.fr)

## IV/ Groupe de travail « Outil commun d'analyse statistique »

### Accès aux données mensuelles sur les échanges internationaux de produits.

Dans le cadre des travaux de la Commission internationale FranceAgriMer et ANIFELT, CNIEL, CNIPT, FEVS, IFCE, INAPORC, INTERFEL, ITAVI ont décidé de constituer un groupement de commandes afin de disposer d'accès à un système d'information pour la fourniture de données sur les échanges internationaux de produits permettant d'améliorer leur connaissance des marchés et des flux commerciaux internationaux. Suite à une procédure d'appel d'offres, la société **Trade Data Monitor** (TDM) a été retenue et le service d'accès au système d'information devrait être opérationnel avant la fin du mois de septembre. Les premières formations auront lieu les 18, 19 et 20 septembre.

Contact : M Régis RAFFIN (FAM) [regis.raffin@franceagrimer.fr](mailto:regis.raffin@franceagrimer.fr)

	 <small>REPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européennes et internationales
	 <small>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</small>	Mention légale : Les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultables sur la page : <a href="https://www.franceagrimer.fr/RGPD">https://www.franceagrimer.fr/RGPD</a>
	12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex	 @FranceAgriMerFR  FranceAgriMer
	Tél. : +33 1 73 30 30 00  <a href="http://www.franceagrimer.fr">www.franceagrimer.fr</a>	

*Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.*